

INVITATION

La journée d'étude 2010 sera consacrée à la formation en radioprotection. Ce thème constitue un pilier important de notre discipline et l'ARRAD se doit d'y porter sa réflexion.

Les exposés couvriront l'ensemble de la problématique : revue des concepts pédagogiques modernes, structure de la formation en Suisse et en Europe, présentation des modalités de formation dans les différents domaines d'application.

Au-delà de ces aspects généraux, il est important que nous nous penchions en filigrane sur quelques aspects fondamentaux et toujours actuels de la formation en radioprotection :

- La formation doit-elle être totalement transparente et s'étendre par exemple sur la notion de risque de décès par cancer radio-induit?
- S'agit-il que les participants comprennent et saisissent les enjeux ou suffit-il qu'ils apprennent les règles de comportement?
- Dans quelle mesure doit-on simplifier les notions de base qui sous-tendent la radioprotection, en physique, en biologie, en épidémiologie?
- Les enseignants doivent-ils être des spécialistes des domaines de base ou faut-il faire appel à des généralistes de la radioprotection?
- Doit-on former les personnes responsables pour assurer une réelle compétence locale en radioprotection ou peut-on se contenter d'appliquer les consignes délivrées par les autorités de surveillance?
- Comme indiqué dans le titre de notre journée, la formation en radioprotection est-elle à considérer comme un droit du travailleur ou est-elle plutôt ressentie comme une contrainte fixée par la législation?
- Qu'en est-il de la formation et de la reconnaissance des formateurs?
- L'organisation des centres de formation est-elle satisfaisante au niveau de leur indépendance et de leur financement?
- Peut-on tirer profit des modalités et des expériences de formation réalisées dans les pays qui nous environnent?
- Devrait-on créer en Suisse un forum pour discuter, développer et coordonner la formation en radioprotection?

Voici les quelques thèmes sur lesquels le comité entend concentrer les recommandations de l'ARRAD qui seront proposées à l'issue de cette journée.

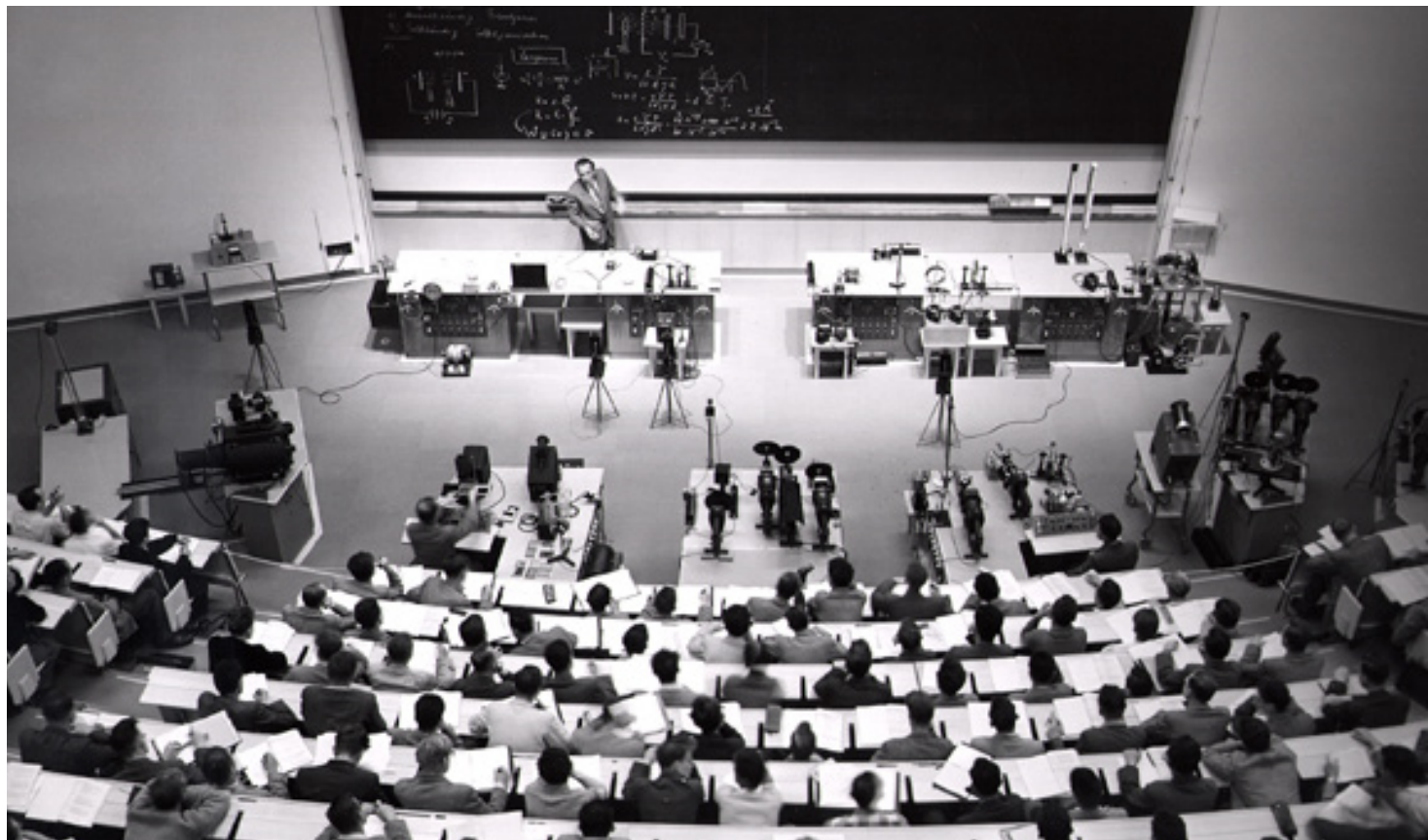
Je me réjouis de vous retrouver nombreux et prêts à débattre.

C. Murith, président ARRAD

PROGRAMME

09h30	Ouverture de la journée (président ARRAD)
09h30 - 10h15	Méthodes pédagogiques modernes (Marc Sohrmann, FBM, Unil)
10h15 - 11h00	Formation en radioprotection et situation en Suisse et en Europe (Nicolas Stritt, OFSP)
11h00 - 11h15	Pause café
11h15 - 12h00	Radioprotection dans l'Université (François Bochud, IRA, Unil, Lausanne)
12h00 - 12h30	Discussion
12h30 - 13h30	Buffet
13h30 - 15h30	Formation en radioprotection dans les différents domaines
13h30 - 13h45	Domaine médical (François Descombes, HECV-santé, Lausanne)
13h45 - 14h00	Domaine du laboratoire (Sébastien Baechler, IRA, Unil, Lausanne)

14h00 - 14h15	Domaine industriel (Michel Hammans, Suva, Lucerne)
14h15 - 14h30	Domaine HES – génie nucléaire (Gilles Triscone, ELG, Genève)
14h30 - 14h45	Domaine du nucléaire (Georges Piller, IFSN)
14h45 - 15h00	Domaine de la construction – radon (Joëlle Goyette, EIF)
15h00 - 15h15	Domaine de l'intervention en cas d'accident (André Besançon, IRA, Unil, Lausanne)
15h15 - 15h30	Pause café
15h30 - 16h15	Table ronde (animateur : André Herrmann, président CPR) sur le thème : «Formation en radioprotection : Coller à la pratique ou élargir le débat?»
16h15 - 16h30	Recommandations de l'ARRAD (secrétaire ARRAD)
16h30	Clôture de la journée (président ARRAD)



INSCRIPTION

- l'inscription est obligatoire ; comme le nombre de participants est limité à 120, les inscriptions seront prises dans l'ordre chronologique des demandes;
- l'inscription s'effectue par courrier électronique auprès du secrétariat de l'ARRAD (secrétariat@arrad.ch) jusqu'au 20.09.2010;
- l'inscription sera confirmée jusqu'au 15.10.2010.

FINANCE D'INSCRIPTION

- elle donne droit au café et au buffet de midi;
- la finance d'inscription est de :

Fr. 80.- pour les non membres
Fr. 50.- pour les membres
Fr. 25.- pour les étudiants (attestation à fournir)

- la somme est à verser jusqu'au 30.09.2010 sur le compte de l'ARRAD (Association romande de radioprotection ARRAD, 1700 Fribourg CCP: 17-179406-7 / IBAN: CH52 0900 0000 1717 9406 7)

PARTENAIRES

Nous remercions les autorités de radioprotection suisses qui ont accordé un support à l'organisation de la journée d'étude.

OFSP



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

IFSN



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Nuklearsicherheitsinspektorat ENSI
Inspection fédérale de la sécurité nucléaire IFSN
Ispettorato federale della sicurezza nucleare IFSN
Swiss Federal Nuclear Safety Inspectorate ENSI

suva

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

Association Romande de Radioprotection

SES BUTS :

- rassembler les personnes concernées par la radioprotection en Suisse romande
- favoriser les échanges entre les spécialistes et non-spécialistes
- promouvoir la formation et la culture en matière de radioprotection
- renforcer la collaboration internationale.

Voici les quelques thèmes sur lesquels le comité entend concentrer les recommandations de l'ARRAD qui seront proposées à l'issue de cette journée.

SES MOYENS D'ACTION :

- des réunions scientifiques consacrées à la discussion de problèmes de radioprotection comme par exemple: la radioprotection des travailleurs, la radioprotection du patient, l'environnement, les techniques de mesure, les rayonnements non ionisants, etc.;
- la tenue d'une manifestation annuelle;
- la mise sur pied de groupes de travail;
- la collaboration et la promotion des contacts avec les organismes officiels ou reconnus en radioprotection sur le plan régional, national et international.

SES AFFILIATIONS :

- Fachverband für Strahlenschutz: www.fs-ev.de
- International Radiation Protection Association: www.irpa.net

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : www.arrad.ch

INSCRIPTION À L'ASSOCIATION :

Auprès du secrétariat de l'ARRAD : Secrétariat : secretariat@arrad.ch

PARTENAIRE, CONCEPTION GRAPHIQUE :



Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg
Hochschule für Technik und Architektur Freiburg



Association Romande de Radioprotection



Invitation à la journée d'étude 2010 de l'ARRAD

La formation en radioprotection : droit ou contrainte pour le travailleur ?

vendredi 5 novembre 2010

Adresse et salle de l'AG à Genève :
hepia - Aula Charpak
Rue de la Prairie 4
CH-1202 Genève
<http://www.hesge.ch/hepia>
Accès : <http://hepia.hesge.ch/fr/pratique/acces/>